

BCUL - ICONOPOLE

Politique d'acquisition

Préambule

Contexte de création de l'Iconopôle

En mars 2019, la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne a vu ses objectifs s'enrichir d'une nouvelle mission patrimoniale orientée sur l'image et la photographie documentaire (phototypes divers : négatifs, tirages, albums, planches contacts, dias, numérique, etc.). L'un des mandats de la BCUL devient dès lors la conservation, l'inventorisation et la valorisation de documents iconographiques liés d'une manière ou d'une autre à l'histoire vaudoise.

La création de l'Iconopôle, décidée par le Grand Conseil en décembre 2018, s'articule initialement autour de la Collection iconographique vaudoise, mais ses collections sont destinées à s'accroître au fur et à mesure de donations et d'achats de documents historiques et de fonds iconographiques contemporains.

La Collection iconographique vaudoise (CIV)

Née d'une initiative privée du pasteur Paul Vionnet (1830-1914), la Collection iconographique vaudoise (CIV) a été créée en 1896 puis rapidement cédée à l'Etat de Vaud. Elle devient dès 1903 une section du Musée archéologique cantonal sous l'appellation « Musée historiographique ». Avec son rattachement à la BCUL en 1945, la CIV devient alors une pure ressource iconographique à disposition des chercheurs et des éditeurs.

Aujourd'hui, la CIV constitue un grand ensemble de nature composite qui inclut plus de 200'000 phototypes couvrant l'histoire de la photographie locale depuis 1840, ainsi que des milliers d'autres pièces à valeur documentaire (peintures, dessins, gravures, reproduction d'images, imprimés, etc.).

Il s'agit d'un ensemble de documents graphiques concernant principalement le Canton de Vaud mais aussi liés à des thématiques suisses et étrangères. Ces documents touchent des thèmes divers (communes, personnalités, événements, métiers, bâtiments, etc.), qui constituent une documentation sur la vie, l'économie, la géographie et la culture dans le canton, en Suisse et à l'étranger.

Son enrichissement couvre l'ensemble du XX^e siècle. Un livre d'inventaire tenu de 1948 à 1985 permet d'en retracer les acquisitions et les dons. Plus que la qualité des éléments pris isolément, c'est l'histoire de la CIV qui rend cette collection patrimoniale unique.

Cependant, l'ensemble de la CIV n'a pas rejoint la BCUL puisque, en 1979 déjà, le Département des estampes de la BCUL (nom donné à la CIV en 1966) va être transféré au Musée de l'Elysée en vue de la création du Musée de l'Image (1980). Par la suite, la quasi-totalité des fonds de gravures, ont été rapatriés au Cabinet des estampes à Vevey (1986). Puis, jusqu'au retour de la CIV à la BCUL en 2016, le Musée de l'Elysée a prélevé quelque 18'000 tirages – ainsi que des négatifs (plus de 400'000/Fonds de Jongh) - des photographes les plus importants (Vionnet, de Jongh, Schlemmer, Schmidt, Jacot-Guillarmod, etc.). Par ailleurs, au gré des recherches, on a pu constater que de nombreuses pièces manquent.

Politique d'acquisition

a) Contexte

L'image est un patrimoine fragile, en particulier les supports photographiques récents qui composent aussi les acquisitions les plus nombreuses en raison du développement considérable qu'a connu ce médium depuis la Seconde Guerre mondiale. L'apparition des supports numériques à la fin des années 90 va considérablement modifier les pratiques amateurs et professionnelles, en particulier dans la conservation et la diffusion des

images. La conservation à long terme des images numériques n'est pas encore résolue tandis que celles des autres supports nécessite des mesures spécifiques de conservation et de conditionnement dans des réserves au climat contrôlé. L'inventaire des collections iconographiques indispensable à leur consultation et à leur mise en valeur est un travail de longue haleine qui s'étend souvent sur plusieurs années. L'investissement matériel et humain lié aux missions de l'Iconopôle implique la mise en place d'une politique en matière d'acquisition.

b) Lignes directrices

Les collections actuellement conservées par l'Iconopôle remontent à la fin du 18^e siècle et documentent la transformation du Canton de Vaud au fil du temps.

Pour compléter ses collections, l'Iconopôle a pour but d'acquérir des documents/collections iconographiques, utiles et remarquables, qui répondent à l'un ou plusieurs des critères suivants :

- Intérêt pour l'histoire du Canton
- Intérêt pour l'histoire d'une personnalité ou d'un thème ayant un lien fort avec le Canton : d'un point de vue géographique, ethnographique, culturel ou scientifique.
- Auteurs et/ou donateurs ayant un lien avéré avec le Canton : pour y être né, y avoir résidé ou y avoir séjourné.
- Lien avec l'édition romande, l'histoire du livre et la communication graphique
- Réception critique par le public ou les professionnels avérée lorsqu'il s'agit d'évaluer la pertinence de conservation d'une œuvre, d'un document, d'une collection ou d'un fonds.

Critères d'acquisition

1) DU POINT DE VUE DU MÉDIUM

L'Iconopôle a pour objectif de réunir essentiellement des pièces, des ensembles ou des fonds iconographiques, en particulier :

- *des photographies documentaires*

Qu'elle soit ancienne ou contemporaine, la photographie a toute sa place dans les collections de l'Iconopôle. Il s'agit donc de vues et d'images fixes. L'Iconopôle n'a pas vocation à collectionner des images en mouvement car cette politique, qui nécessite des moyens coûteux, est déjà menée par deux grandes institutions nationales : la Cinémathèque suisse et la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR).

En fonction des sujets ou d'événements d'importance cantonale, l'Iconopôle peut accepter ou même susciter une production amateur de qualité et, dans le même esprit, accueillir des albums de famille, en particulier s'ils concernent une personnalité à la notoriété reconnue.

- *Des documents graphiques*

En relation avec l'histoire de l'édition romande, tout document graphique, préparatoire (esquisse, maquette, variantes, etc.) ou définitif, qui permet de mieux comprendre le processus de création et de production des livres/revues/journaux.

Tout élément illustratif, satirique ou non, qui compose ou agrmente des documents/imprimés.

Les affiches relatives au canton de Vaud.

- *Des imprimés, des gravures*

L'Iconopôle cherche à acquérir et accepte les dessins, les estampes (eau-forte, taille-douce, lithographie, sérigraphie, etc.) et certains imprimés (cartes postales, reproductions, etc.) dans la mesure où les thématiques et/ou leurs auteurs rejoignent les critères définis pour entrer dans ses collections. Les ouvrages imprimés illustrés de gravures originales ainsi que les livres de peintres et les livres d'artistes contemporains relèvent de la Réserve précieuse.

En revanche, l'Iconopôle n'accepte ni les objets, même petits, ni d'éléments mobiliers.

2) DU POINT DE VUE THÉMATIQUE

L'Iconopôle a pour objectif de collecter des fonds sur les thématiques suivantes :

- Des images documentaires portant sur la vie sociale et culturelle, les traditions vivantes, l'urbanisme, l'architecture, les lieux, les personnalités, la transformation du Canton de Vaud, (etc.).
- Des fonds documentaires relatifs à l'histoire de l'édition romande et de la communication graphique.

L'Iconopôle n'accepte en principe pas :

- les images qui ont un caractère privé ou intime, sauf s'il s'agit de personnalités ou d'événements à caractère public.
- les fonds contenant des plans et/ou photographies produits par l'administration cantonale dans le cadre de ses activités. Ces fonds sont conservés par les Archives cantonales vaudoises.
- la documentation d'architectes, déjà conservée par les Archives de la Construction moderne.

Réseau

L'Iconopôle est une institution patrimoniale publique cantonale complémentaire à d'autres déjà existantes dans le Canton. Il travaille en réseau avec ses principaux partenaires qui sont :

- Les Archives cantonales vaudoises
- Le Musée de l'Elysée
- Le Musée historique de Lausanne
- Le Musée suisse de l'appareil photographique
- Le Musée Jenisch
- Les Archives de la Construction moderne
- L'Université de Lausanne

Les recherches menées par les sections cinéma/histoire de l'art/histoire de l'UNIL ou le Centre des sciences historiques de la culture peuvent orienter, le cas échéant, certains travaux ou acquisitions de l'Iconopôle.

En fonction des politiques d'acquisition, des donations ou legs préexistants, les fonds proposés en donation peuvent être orientés de manière concertée sur l'une ou l'autre institution.

Interaction avec les autres services patrimoniaux de la BCUL

Au sein de la BCUL, l'Iconopôle interagit principalement avec :

Le service des Manuscrits, les Archives musicales, la Documentation vaudoise et la Réserve précieuse.

Chaque secteur gère ses propres collections qui contiennent, pour des raisons historiques, de nombreux documents iconographiques. Si un fonds contient essentiellement des éléments graphiques ou photographiques, il peut être transféré ou orienté, s'il s'agit d'une nouvelle acquisition, d'un commun accord vers l'Iconopôle et pris en charge dans l'inventaire de celui-ci.

L'Iconopôle ne gère pas les documents iconographiques situés en dehors de ses propres collections. En revanche, si nécessaire, des suggestions ou recommandations peuvent être fournies aux autres services patrimoniaux de la BCUL.

Commande

L'Iconopôle, en fonction de ses moyens, procède à des commandes de travaux photographiques auprès de professionnels sur des sujets vaudois (personnalités, territoire, etc.).

Il peut également procéder à des achats via des catalogues de ventes ou des galeries.

Droits d'auteur

Dans la mesure du possible, la BCUL reprend les droits d'auteur afin de pouvoir gérer avec plus de rapidité et de souplesse la mise en accès public des documents iconographiques.

18.11.2019 / sdg

....